

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à 19h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 3 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 27 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 26

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - Mme CAUQUIL - M. CHAULET - Mme ESPIÉ - M. BACHELLERIE - Mme CONNEFROY - Mme FAUCHÉ - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - M. GHION - Mme PUJO - Mme CAZES - M. GARROUSSIA - Mme MARIE - M. FAURE - Mme GHIO - Mme LALANNE.

Excusés donnant pouvoir :

M. JAFFRES à M. CAMAZZOLA

M. GEYRES à M. BACHELLERIE

Mme COUDERC à Mme BRANA

M. LAVIGNE à Mme CAUQUIL

M. PAGE à M. GUICHARD

Mme ROSINA à M. GARROUSSIA

M. RIVIERE à Mme GHIO

Absent excusé: M. CAVALIERE

Le conseil municipal a désigné pour secrétaire : Mme Maëlle PUJO

**Objet : Budget Communal : vote du compte administratif exercice 2025**

**Madame le Maire a l'honneur de soumettre à l'assemblée le Compte Administratif du Budget Communal**

- Présentation du compte administratif 2025 du budget de la Commune :

Investissement

Dépenses	Prévu :	5 137 567,00 €
	Réalisé :	4 072 510,26 €
	Reste à réaliser	257 395,36 €

Recettes	Prévu :	5 137 567,00 €
	Réalisé :	3 882 663,73 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 945 362,00 €
	Réalisé :	4 879 923,73 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Recettes	Prévu :	4 945 362,00 €
	Réalisé :	4 913 147,91 €
	Reste à réaliser	0,00 €

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de transmission en préfecture et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 189 846,53 €
Fonctionnement :	33 224,18 €
Résultat global :	-156 622,35 €

**Conformément à l'usage, Madame le Maire, ordonnateur des recettes et dépenses, quitte la séance le temps de procéder au vote du compte administratif.**

**Après en avoir délibéré, à la majorité par 20 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal :**

- VOTE le compte administratif 2025 du budget communal.

Publié le 28/04/2026

Transmis en Préfecture le 28/04/2026

Vic-Fezensac, le 20 avril 2026

Madame le Maire,  
**Barbara NETO**

**Pour extrait certifié conforme,**

